

Charte du savoir vivre et du respect mutuel

J'utilise l'autobus municipal et je dois respecter les règles écrites ci-dessous pour que le moment du transport soit agréable pour tous.

Le chauffeur est là pour faire respecter ces règles.

Le respect mutuel est la règle principale.

Installation dans l'autobus :

- Je monte calmement et je m'installe à la place qui m'est indiquée.
- Je place mon cartable à mes pieds.
- J'attache ma ceinture de sécurité

Pendant le trajet :

- Je reste assis à ma place pendant tout le temps du trajet.
- Je ne sors aucun objet ni de ma poche, ni de mon cartable.
- Je parle doucement.
- Je respecte les autres enfants et le chauffeur dans mes paroles comme dans mes gestes.
- S'il y a un problème, j'attends l'arrêt suivant pour prévenir le chauffeur.

Arrêt et sortie :

- Je détache ma ceinture de sécurité.
- Je me lève quand j'y suis autorisé.
- Je sors calmement.

A l'arrêt d'autobus :

- Avant de monter dans l'autobus j'attends calmement.
- En sortant de l'autobus, je respecte le code de la route pour me rendre chez moi.

Helfaut, le 1^{er} septembre 2017

Le maire

L'enfant

Les parents